

ARRETE N°A2024_157
Arrêté de numérotage 19-21 Chemin de la Mare à la Veuve

LE MAIRE DE BONDY,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2213-28,

VU la demande de numérotage faite le 14 février 2024 par la Société Civile Immobilière (SCI) YICI INVEST, 66 rue Georges Bizet, 93150 Le Blanc Mesnil,

VU la demande de numérotage faite le 14 février 2024 par la Société Civile Immobilière Z.IMMO, 51 rue d'Anvers, 77550 Moissy Cramayel,

VU la proposition de numérotation faite par la Ville le 8 mars 2024,

CONSIDERANT que la SCI YICI INVEST est propriétaire de deux parcelles voisines BF n°258 et BF n°260,

CONSIDERANT que la SCI Z.IMMO est propriétaire de deux parcelles voisines BF n°257 et BF n°261,

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu de créer de nouveaux numéros mais seulement de mettre à jour la numérotation postale pour les parcelles BF n°260 et BF n°257,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - Les nouvelles numérotations affectées aux accès sur les parcelles sont les suivantes :

- Ancienne adresse 17 chemin de la Mare à la Veuve (BF n°260) : Accès parcelle : 19 chemin de la Mare à la Veuve,
- Ancienne adresse 19 chemin de la Mare à la Veuve (BF n°257) : Accès parcelle : 21 chemin de la Mare à la Veuve.

Par conséquent les parcelles BF n°258 et 260 auront l'adresse 19 chemin de la Mare à la Veuve, et les parcelles BF n°257 et 261 auront l'adresse 21 chemin de la Mare à la Veuve.

ARTICLE 2 - Les frais d'entretien et de réfection du numérotage sont à la charge des propriétaires.

ARTICLE 3 - Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

ARTICLE 5 – Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Société Civile Immobilière YICI INVEST, 66 rue Georges Bizet 93150 le Blanc Mesnil,
- Société Civile Immobilière Z.IMMO, 51 rue d'Anvers 77550 Moissy Cramayel,
- La Poste principale de Bondy – Service distribution,
- Trésorerie municipale de Bondy,
- Centre des impôts foncier – Service du Cadastre à Bobigny,
- Services Enseignement, Elections et Voirie de la ville de Bondy,
- INSEE.

Fait en Mairie à Bondy,

Signé électroniquement par : Stephen HERVE

Date de signature : 16/05/2024

Qualité : Maire de Bondy

Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional

Département :
SEINE SAINT DENIS

Commune :
BONDY

Section : BF
Feuille : 000 BF 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 18/03/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024
Publié le

ID : 093-219300100-20240527-A2024_157-AR

PROMENADE JEAN ROSTAND 93022
93022 BOBIGNY CEDEX
tél. 01 49 15 52 00 -fax 01 49 15 62 64
sdif.seine-saint-
denis@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

